

**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Ensemble formé par la mairie de Tresserve et ses abords*

*Savoie*

**Date de l'arrêté : 18 décembre 1970**

**Commune concernée : Tresserve**

**Superficie : 1,66 ha**

“La rive du poète”... C’est ainsi qu’à Tresserve, on nomme la rive sud du lac du Bourget, depuis laquelle la vue embrasse les eaux surmontées par les crêtes de la Dent du Chat. C’est sur cette rive même, en septembre 1817, dans ce qui constitue aujourd’hui le jardin de la mairie, qu’Alphonse de Lamartine écrit son très célèbre poème “Le Lac” : un an après avoir sauvé de la noyade Julie Charles lors d’une tempête sur le lac, et après être tombé fou amoureux de la jeune femme, le poète revient sur les lieux de leur rencontre et demande au temps de suspendre son vol. Publié dans les *Méditations Poétiques*, “Le Lac” immortalise ces lieux depuis.

Ils accueillent alors toute l’aristocratie européenne, et particulièrement anglaise, qui vient prendre les eaux à Aix-les-Bains : une vraie “Riviera” savoyarde que cette rive

de Tresserve ! Construit en 1862, le bâtiment protégé, devenu mairie de la commune en 1964, s'appelle alors Le Castel. Cheminées dans le style Tudor, éléments gothiques, fenêtres à meneaux et balcon-loggia sur le lac : l'architecture oxfordienne se prolonge par un parc à l'anglaise planté de paulonias, tulipiers, érables du Japon, magnolias et buis, qui descend avec douceur vers le lac et contraste avec l'abrupte rive nord, ombrée de résineux. En 1890, Hellen Willmott, éminente botaniste anglaise, première femme admise à l'Académie de Sciences de Londres, a acheté la propriété : jusqu'en 1920, elle en embellit les abords, y acclimatant les espèces et essences rares rapportées de ses voyages botaniques.

Classé le 18 décembre 1970, le site comprend le bâtiment, la place, les jardins publics, où un buste et une stèle protégée depuis 1943 rendent hommage à Lamartine, et le stade, construit dans la partie basse et plane du parc, en surplomb du lac du Bourget. Le voisinage, constitué au XIX<sup>e</sup> siècle d'autres villas cossues du même type, isolées les unes des autres, a évolué sous le coup de la pression foncière, particulièrement forte sur les rivages lacustres alpins : en dessous de la mairie, à droite, un lotissement de villas s'est développé à la fin des années 1960. Le classement met désormais le site totalement à l'abri d'altérations semblables.

### **Type d'intérêt**

Artistique

### **Accès**

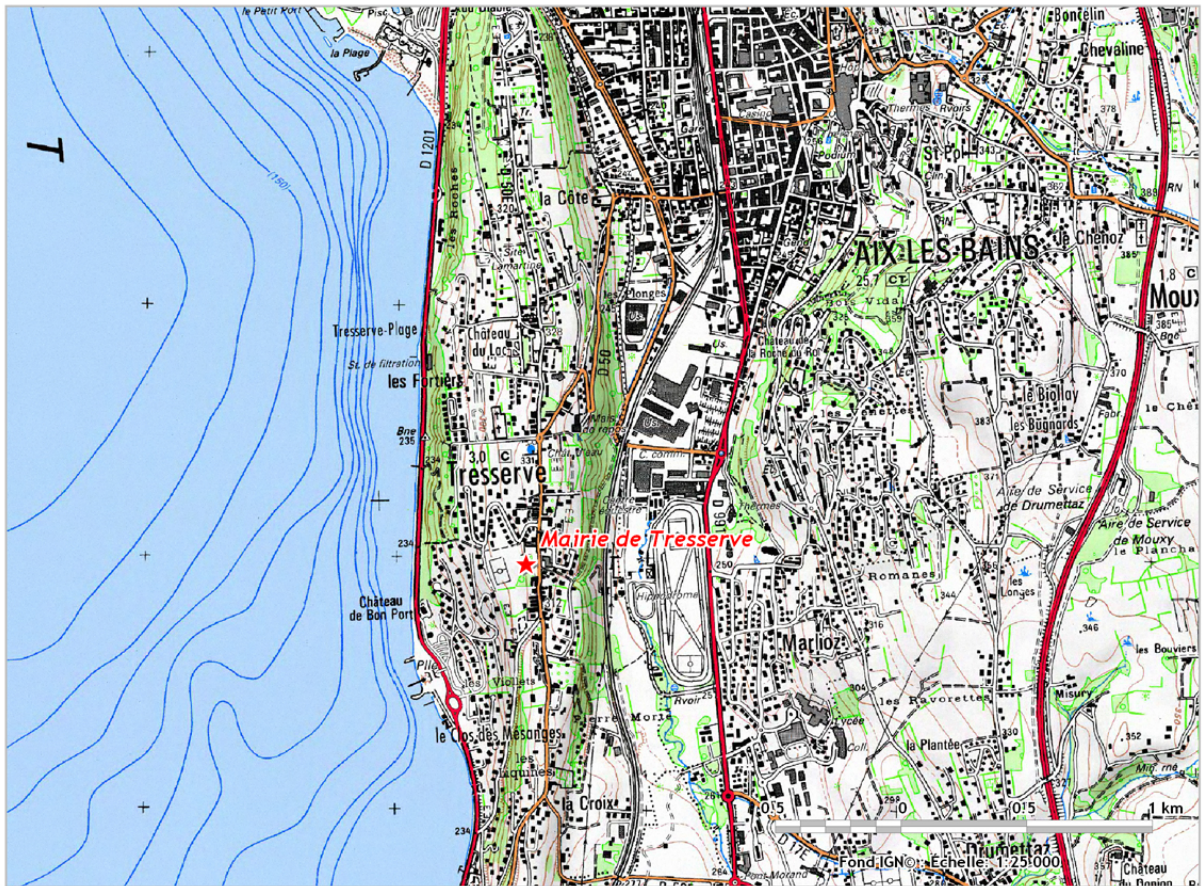
Libre pour les jardins, publics.

### **Tourisme**

Renseignements à l'Office du Tourisme du Bourget du Lac

Tél. : 04 79 25 01 99

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

